## SNT - RÉSEAUX SOCIAUX - ACTIVITÉ 2

## CONFIDENTIALITÉ ET FUITES DE DONNÉES PERSONNELLES

Volontairement ou non, tout internaute divulgue de nombreuses informations personnelles. Il s'agit donc d'adopter de bons réflexes et de paramétrer convenablement ses abonnements.

L'agence de protection des consommateurs américaine a infligé en juillet 2019 une amende record de cinq milliards de dollars à Facebook pour avoir « trompé » ses utilisateurs sur le contrôle de leur vie privée, notamment lors d'une fuite massive de données personnelles vers la firme britan-

· Le scandale « Cambridge Analytica » -

nique Cambridge Analytica. Cette fuite s'est praduite entre 2014 et 2018, et près de 87 millions d'utilisateurs ont été concernés. Les données aspirées par Cambridge Analytica ont notamment été exploitées pendant la campagne présidentielle de Donald Trump en 2016. Elles ont également servi à orchestrer la communication d'un mouvement favorable au « leave » avant le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne en juin 2016.
1. Tout individu abonné à un réseau social et actif sur ce dernier possède une identité numé- rique. À votre avis, quelles informations vous concernant sont accessibles par le biais des réseau sociaux que vous utilisez.
2. Est-il possible de disposer d'une fausse identité numérique ? Si oui, comment ? Expliquer pourquoi il faut être vigilant lorsqu'on entre en contact avec une personne sur un réseau social.
3. On donne ci-contre un extrait du menu « Confidentialité » sur Facebook. Expliquer pour- quoi il est important de régler correctement ces paramètres.
1. Expliquer en quoi la fuite de données personnelles via le réseau Facebook a pu per- mettre d'influencer des électeurs lors de l'élection présidentielle américaine de 2016, et lors lu vote sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (communément appelé « Brexit »).
